

Domaine de la Recherche (R)

LE DOMAINE EN CHIFFRES			
Champs	Références	Critères	Preuves
03	17	32	55

CHAMP R1 : L'organisation, la structuration et le développement de la recherche

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de créer les organes chargés du développement de la recherche.

Référence R11 : L'institution définit ses priorités de recherche et met en œuvre les moyens adaptés.

Référence R12 : L'institution dispose de structures de pilotage et du suivi de la recherche.

Référence R13 : L'institution organise une réflexion stratégique pour une évaluation interne en matière de recherche.

Référence R14 : L'institution organise la recherche en fonction de ses priorités.

Référence R15 : L'institution développe une recherche qui répond aux besoins de son environnement.

Référence R16 : L'institution encourage le dynamisme de la recherche et motive ses enseignants-chercheurs.

Référence R17 : L'institution développe une politique de formation à la recherche et par la recherche.

Référence R18 : L'institution favorise l'accès aux ressources documentaires nécessaires à la recherche.

Référence R19 : L'institution assure une fonction de veille sur les évolutions méthodologiques, scientifiques et technologiques.

CHAMP R2 : Les relations et les partenaires scientifiques

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de définir les modalités de partena-

riat entre l'institution et les différents partenaires.

Référence R21 : L'institution veille en interne à la mutualisation des activités de recherche.

Référence R22 : L'institution met en place une stratégie de partenariats privilégiés en matière de recherche aux niveaux régional et national.

Référence R23 : L'institution assure un développement en matière de recherche.

Référence R24 : L'institution dispose d'une politique de communication et de diffusion de sa production scientifique.

CHAMP R3 : La valorisation de la recherche

Interprétation : Il s'agit pour l'institution de mettre en place des mécanismes d'incitation à la valorisation de la recherche.

Référence R31 : L'institution mène une politique de valorisation et de transfert des résultats de recherche.

Référence R32 : L'institution contribue au développement de la propriété intellectuelle.

Référence R33 : L'institution favorise la création et l'incubation d'entreprises en lien avec la recherche.

Référence R34 : L'institution veille à la diffusion de la culture scientifique.